

INSCRIVEZ-VOUS!

LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

La démarche participative est organisée par la Commune de Saint-Sulpice avec le concours du bureau d'urbanisme ABA Partenaires SA, chargé de réaliser une étude préliminaire de la zone de rencontre.

Elle prendra la forme d'un atelier qui regroupera une cinquantaine de personnes: une trentaine d'inscrits et une vingtaine d'invités*.

L'ATELIER

La rencontre aura lieu le **jeudi 23 mai 2024**, de 15h30 à 18h30.

Son programme comprendra:

- **15h30:** présentation du contexte par des représentants d'ABA partenaires (contraintes, opportunités, cadre légal).
- **16h:** balades en groupes dans le périmètre concerné.
- **17h:** restitution des balades.
- **18h:** clôture et apéritif.

LES PARTICIPANT-E-S

Tous les Serpeliouss âgés de 16 ans et plus peuvent s'inscrire.

Si le nombre des candidatures dépasse celui des places disponibles, les participant-e-s seront choisi-e-s sur deux bases:

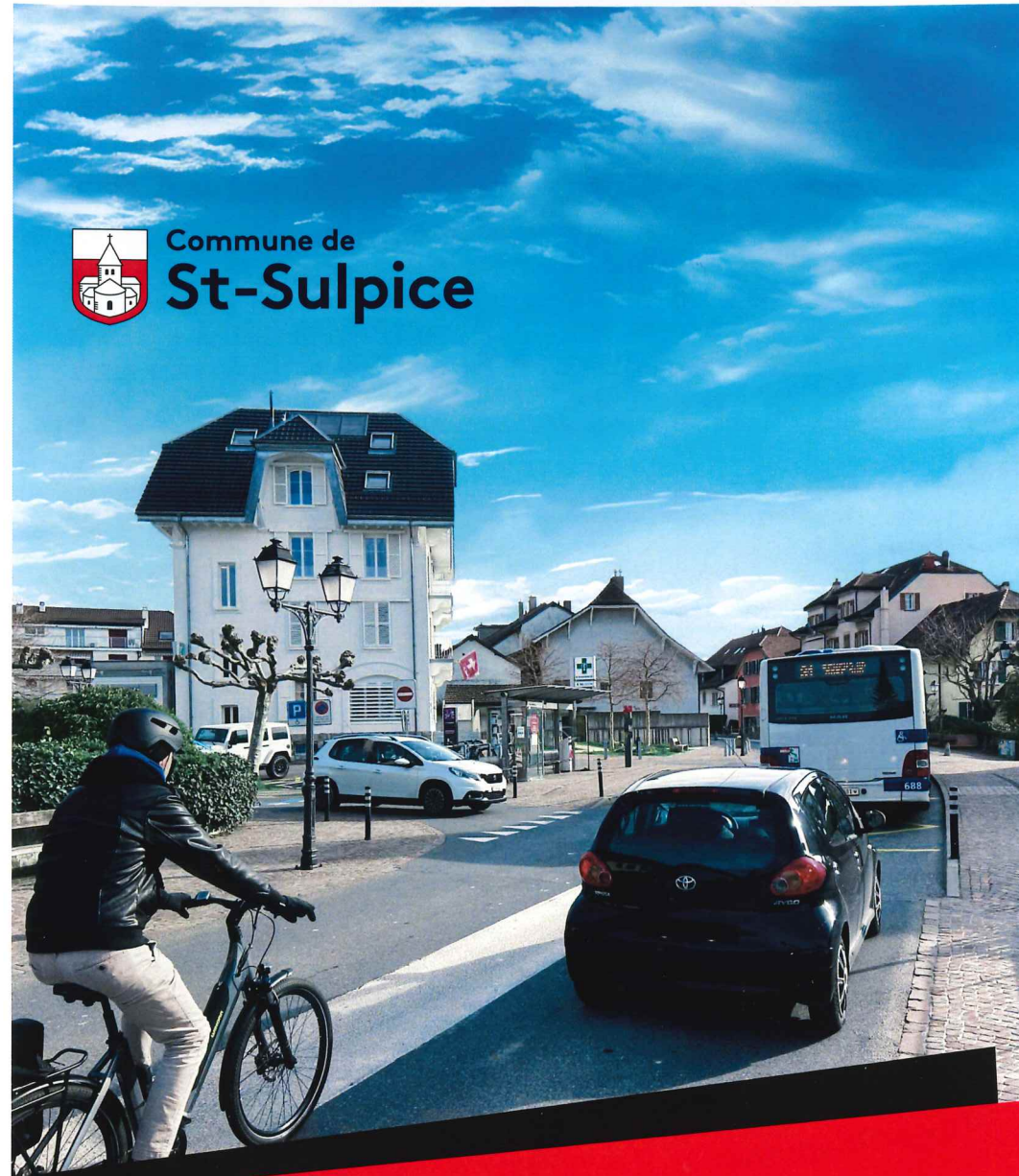
- Leur profil, pour assurer la meilleure représentativité possible du panel (en fonction de leur genre, de leur âge et de leur profession).
- Puis un tirage au sort, qui évitera tout favoritisme.

INSCRIPTION

Les personnes intéressées sont priées de remplir d'ici au **mercredi 24 avril** le formulaire en ligne placé pour l'occasion sur le site de la Commune.

Elles peuvent y accéder en allant sur l'onglet **Zone 20/Démarche participative** du site Internet communal (www.st-sulpice.ch).

Ou en scannant le QR code ci-contre:



UNE ZONE DE RENCONTRE À LA RUE DU CENTRE POUR APAISER LE CŒUR DE LA COMMUNE

La Municipalité souhaite répondre à la densification en cours à Saint-Sulpice en pacifiant le trafic au cœur de la commune. Pour ce faire, elle propose de créer une zone dite «de rencontre» (ou «20 km/h») à la rue du Centre, dans l'espace compris plus ou moins entre la pâtisserie Pultau et l'Espace 52 d'une part, le haut du chemin du Crêt et le fond du parking «zone bleue», de l'autre.

LE PROBLÈME

Le tronçon central de la rue du Centre présente des caractéristiques problématiques:

- un important trafic de transit;
- des conflits entre différents modes de locomotion;
- des nuisances sonores à certaines heures;
- des traversées de route pas toujours commodes pour les piétons, notamment pour les enfants et les seniors;
- une identité hybride de centre qui n'en est pas un.

LA SOLUTION

La création d'une zone de rencontre permet de limiter le problème en déployant plusieurs effets:

- une limitation de la circulation de transit;
- une meilleure cohabitation des modes de mobilité en présence (bus, automobiles, vélos, piétons, etc.);
- une atténuation du bruit du trafic;
- un renforcement de la sécurité routière, par la réduction du nombre d'accidents comme de la gravité des accrochages;
- une plus grande convivialité.



Tronçon éligible pour une zone de rencontre



LA RÉALISATION

Le projet exige une identification précise du périmètre concerné, puis la réalisation de différents aménagements destinés à garantir que les usagers comprendront et respecteront la nature particulière du lieu traversé.

Un bureau d'urbanisme, ABA Partenaires SA, a été mandaté par la Commune pour accomplir une première esquisse de cette zone. Étant donné l'importance particulière du site, il lui a été demandé de compléter les études prévues d'urbanisme et de mobilité par une démarche participative, à laquelle les Serpelious de 16 ans et plus sont invités à s'inscrire.

LES QUESTIONS OUVERTES

La démarche participative permettra d'aborder plusieurs questions ouvertes, comme:

Le choix du périmètre

Où doit-il commencer?
Où doit-il se terminer?

Les aménagements

Comment rendre le site aussi agréable que possible à la population?

La végétation

L'endroit est un «îlot de chaleur». Faut-il le rafraîchir en y plantant davantage de végétation? Et si oui, laquelle?

Le parking

Faut-il garder le parking en l'état ou le changer?

Le rôle du site

Est-il souhaitable de donner à l'endroit un caractère plus marqué de centre villageois?